

TEVEA TAUTAI

LA LETTRE DE LA PÊCHE

N°13
JUILLET 2003

DOSSIER : LA PÊCHE EN 2002 LE PROGRAMME OBSERVATEURS

Une année de transition pour la pêche. Si 2001 a été une excellente année pour la pêche hauturière au sens large, notamment pour les flottilles artisanales et la pêche en congelé, 2002 a été marquée par des rendements de pêche moins élevés liés aux conditions climatiques, mais aussi par une activité qui est restée au même niveau que celle de 2001.

La flottille palangrière s'est renforcée de cinq nouveaux thoniers mis à l'eau à fin 2001 par la société d'économie mixte locale Tahiti Nui Rava'ai. Cependant, l'effort déployé par ces nouvelles unités n'a pas suffi à compenser les défections des autres thoniers, dont trois congélateurs qui ont quitté la pêcherie polynésienne, deux thoniers de pêche fraîche échoués et quatre thoniers de pêche fraîche restés inactifs durant toute l'année 2002. Le programme de la SEML Tahiti Nui Rava'ai s'est poursuivi avec la commande de dix-huit nouveaux thoniers (10 congélateurs, 6 pêche fraîche et 2 mixtes), malheureusement retardé par la mise en place des financements et par la procédure d'agrément en défiscalisation.

Cette stagnation de l'activité, alliée à des rendements de pêche en baisse, a entraîné une légère diminution de la production palangrière, de 7811 tonnes en 2001 à 7401 tonnes en 2002, et des quantités exportées, 3435 tonnes en 2001 contre 2830 tonnes en 2002. L'exportation des produits congelés a diminué de 28,3%, essentiellement dû à l'abandon de la filière poissons congelés entiers (exportés sur Pago Pago) dont les cours ont chuté, alors que celle des produits frais a progressé de 17,5%, portée par un dollar fort et un effort soutenu de la part des exportateurs de thons frais. Néanmoins la valeur des exportations reste largement au-dessus du milliard CFP (1,105 milliard) qui avait été franchie pour la première fois en 2001. Il est intéressant de souligner, au travers de cette évolution, la capacité de réaction des pêcheurs et des exportateurs à adapter leurs productions à des situations plus favorables, garante d'une concurrence dynamique pour répondre aux exigences des marchés internationaux.

Les tendances de la pêche côtière se sont confirmées : le maintien de l'activité des poti marara à un niveau relativement élevé et la stagnation de l'activité des bonitiers. La capacité d'absorption importante du marché local permet d'écouler entièrement la production des poti marara, qui, cependant, est de plus en plus confrontée à la concurrence des thoniers de pêche fraîche. La pêche bonitière reste à un niveau relativement bas, 703 tonnes, pour alimenter le marché traditionnel de la bonite et des jeunes thons jaunes. Malgré les difficultés à rentabiliser leur pêche, les acteurs de cette filière restent fidèles à la tradition et sont le reflet de l'attache des polynésiens à cet océan, qui, ne l'oublions pas, constitue la base même de la pêche moderne.

Cette brève analyse du secteur montre une fois de plus, s'il est encore nécessaire de le faire, que pour passer du marché local à l'industrie de la pêche pour l'exportation, la concrétisation d'un plan de développement programmé depuis plusieurs années est fondamentale. Pour ce qui concerne l'année 2003, les actions suivantes sont en cours :

- Augmentation de la production par la mise à l'eau de nouvelles unités de pêche : 2003 sera marquée par la mise en activité de 18 thoniers supplémentaires dont les 8 premiers (6 thoniers de pêche fraîche et 2 thoniers mixtes) sont opérationnels depuis le premier trimestre et les 10 thoniers congélateurs seront en activité au second semestre.

- Amélioration de la commercialisation et de l'exportation par la mise en activité du bâtiment de mareyage export le 1^{er} juillet 2003.

- En plus de ces activités directement liées à la production, les mesures d'accompagnement seront renforcées par l'amélioration de la gestion du port de pêche de Papeete pour répondre aux besoins de plus en plus exigeants des marchés, et la

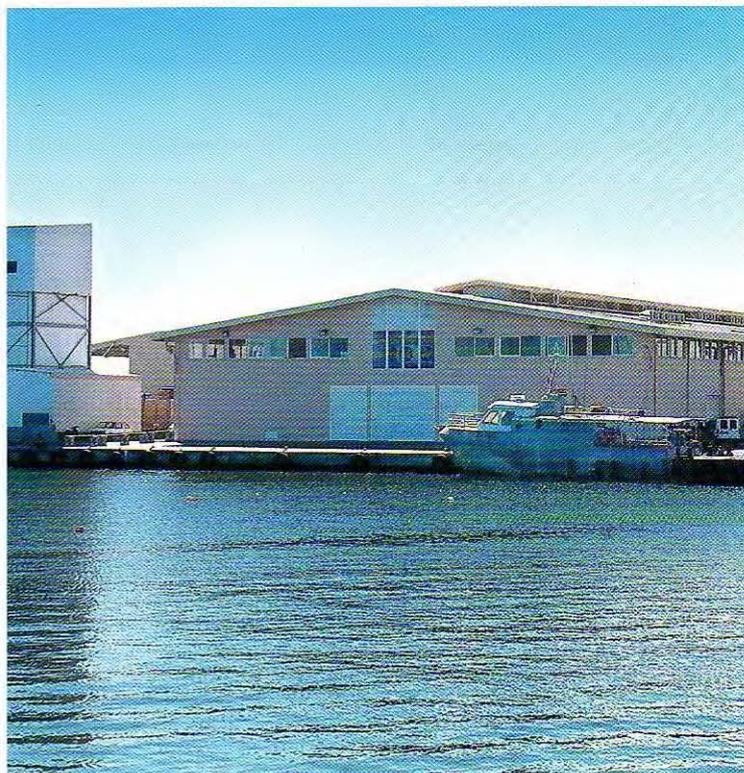
réforme de la formation professionnelle maritime pêche et commerce.

Enfin, la pêche artisanale n'est pas oubliée avec d'une part, une grande opération de contrôle d'activité pour que les véritables professionnels, qui seront identifiés, puissent tirer profit de l'essor de ce secteur et, d'autre part, des actions pour les aider à mieux vendre leurs produits : formations au conditionnement du poisson, à la gestion de leur entreprise familiale de pêche et organisation du circuit de commercialisation.

Le ministère de la pêche, de l'industrie et des petites et moyennes entreprises est à l'écoute des professionnels et les accompagne au travers d'actions concrètes, mises en place avec l'aide de ses services techniques, le Service de la Pêche, l'Institut de Formation Maritime - Pêche et Commerce et la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Services et des Métiers.

Chers amateurs, pêcheurs, mareyeurs, qui oeuvrez pour le développement de la pêche en Polynésie française, je compte sur votre dynamisme et votre professionnalisme pour atteindre, voire même dépasser les objectifs que nous nous sommes fixés avec le Gouvernement de la Polynésie Française.

A fa'aitoitō, ia manuia tatou i roto i te fa'ahotura'a o to tatou fenua.



Le bâtiment de mareyage export frais est opérationnel depuis le 1^{er} juillet 2003

Ua topa rii te faitō o te rava'ai na tua i te matahiti 2002 ia fa'aaui hia i te matahiti 2001. Na te mau tauuiura'a o te reva i fa'aiti i te reira ; oia mau, ua aifaito noa te mau ravea ia fa'aauihia i to te matahiti 2001.

Teie te mau tapura 'ohipa matamua i fa'aîneine hia no te matahiti 2003 :

- te fa'a'ohipara'a o na 18 pahii rava'ai api
- te fa'a'ohipara'a o te fare tapiho'ora'a i te i'a ha'ato'eto'e
- te ha'amaita'ira'a o te mau parau tumu o te ha'api'ipi'ira'a rava'ai
- te ha'api'ira'a i te ta'ata rava'ai na te pae i te ti'aaura'a e te rave au maiteira'a i te i'a.



Les exportations

Bien qu'elles restent supérieures au milliard FCP, les exportations ont connu un coup d'arrêt en 2002 après une ascension régulière entre 1997 et 2001. Ce sont 2.830 tonnes équivalent poisson entier d'une valeur de 1,1 milliard FCP qui ont été exportées, ce qui signifie une baisse de 18% en poids et 17% en valeur par rapport à 2001. Par contre, le prix moyen du kg équivalent poisson entier, qui s'établit à 391 F en 2002, s'est maintenu par rapport à 2001 (très légère progression de 1%). Les produits congelés ont baissé de 28% en poids et 30% en valeur et n'ont pu être compensés par la hausse de 17% en poids et 0,5% en valeur des produits frais. D'une manière générale, on peut souligner la très forte baisse du poisson entier congelé, passant de 537 tonnes en 2001 à seulement 26 tonnes en 2002, la légère baisse de la longe congelée (-11% en poids), la bonne progression du poisson entier frais (+11% en poids) et le bond de la longe fraîche passant de 8,3 à 54,5 tonnes. En poids équivalent poisson entier, la longe congelée domine avec près de 1.855 tonnes, suivie du poisson frais entier (889 t), de la longe fraîche (55 t), du poisson congelé entier (26 t) et bien plus loin des ailerons de requins (5 t). En valeur par contre, c'est le poisson entier frais qui arrive en tête avec 555 MFCP, suivi de la longe congelée (496 MFCP), puis, très loin, des ailerons de requins (31 MFCP), de la longe fraîche (24 MFCP) et du poisson entier congelé (4 MFCP). Deux pays se partagent l'essentiel de nos exportations : les Etats-Unis avec 55% du poids et 58% de la valeur et la France avec 39% du poids et 34% de la valeur. Les produits frais sont dirigés en majorité vers les Etats-Unis et les produits congelés vers la France. Ainsi, le thon entier frais est absorbé à 97% par les Etats-Unis suivis du Japon (2%) ; la longe de thon congelée à 76% par la France, 16% par les Etats-Unis et 8% par les Pays-Bas ; le thon entier congelé à 54 % par les Samoa US et 46% par la France ; la longe de thon fraîche à 92% par les Etats-Unis ; la longe d'autres poissons à 86% par la France ; les ailerons de requins à 47% par Hongkong et 41% par Singapour. Les exportations en valeur vers les Etats-Unis ont baissé de 10% par rapport à 2001 alors que celles vers la France ont légèrement progressé de près de 4%. La destination Pays-bas s'est consolidée en passant de 6,5 MFCP en 2001 à près de 38 MFCP en 2002 à l'inverse de la destination Japon, qui est passée de 18 MFCP à 8 MFCP. Malgré de petites différences dans les quantités (<1% par rapport à celles des Douanes, les données issues du SDR dans le cadre du suivi de la qualité alimentaire permettent désormais d'avoir des données fiables sur les espèces précises concernées par l'exportation : le germon domine logiquement avec 76% suivi du thon jaune (10%) et du thon obèse (7%). On peut noter l'émergence d'export de bonite de l'ordre de 17 tonnes - la bonite est une prise accessoire de la pêche palangrière (production estimée à 92 tonnes en 2002) qui était jusqu'alors rejetée par les thoniers congélateurs.

Ventilation pondérale des exportations en tonnes (source Douane)

Présentation	Entier / Pa'ato'a	Longe / Harahara	Autres / Vetahi	Total	%
Frais / Ha'a to'eto'e	889,2	54,5		943,8	33,3%
Congelé / Ha'a pa'arihia	26,4	1 854,5		1 880,9	66,5%
Transformé / Tara'i			5,3	5,3	0,2%
Total	915,6	1 909,0	5,3	2 829,9	
%	32,4%	67,5%	0,2%		

Ventilation des exportations en valeur en M.FCFP (source Douane)

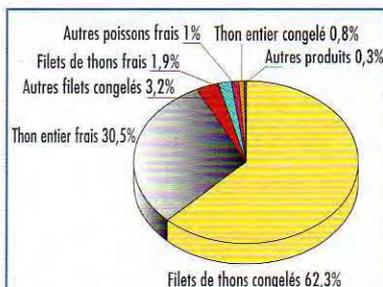
Présentation	Entier / Pa'ato'a	Longe / Harahara	Autres / Vetahi	Total	%
Frais / Ha'a to'eto'e	555,0	23,7		578,6	52,3%
Congelé / Ha'a pa'arihia	3,9	491,8		495,7	44,8%
Transformé / Tara'i			31,1	31,1	2,8%
Total	558,8	515,5	31,1	1 105,4	
%	50,6%	46,6%	2,8%		

Répartition des ventes dans les marchés en 2002

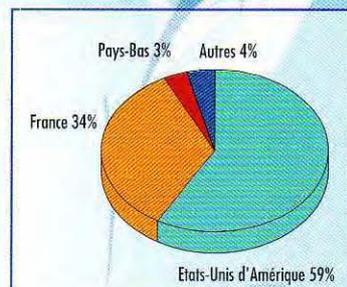
	Papeete	Pirae	Uturoa	MIT Papeete	Total
Bonites / Auhopu	45,4	0,0	28,9	0,0	74,3
Thons / Aahi	131,3	83,7	9,0	359,9	583,9
Grands pélagiques / Rahi i tua	38,2	15,5	2,0	76,0	131,7
Petits pélagiques / Ihi i tua	27,4	0,0	13,5	0,5	41,4
Poissons lagonaires / I'a tairoto	304,4	15,5	40,3	0,0	360,2
Autres / Vetahi	0,4	1,2	0,0	0,0	1,6
Total	547,1	115,9	93,7	436,3	1 193,0

Le marché local

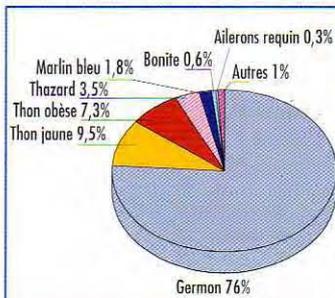
Toutes les ventes dans les marchés ont baissé en 2002 ; on est passé de 1.561 tonnes en 2001 à 1.193 tonnes en 2002, soit un déficit de 368 tonnes ou 24%. La baisse la plus importante est enregistrée au MIT avec un déficit de près de 234 tonnes, soit une baisse de 35% ; le marché de Papeete suit avec respectivement -109 tonnes/-17%, puis viennent les marchés de Pirae (-20 tonnes/-15%) et de Uturoa (-5 tonnes/-5%). Par absence de données officielles du MIT, des estimations ont dû être réalisées : les quantités commercialisées au MIT ont été déterminées à partir du montant des taxes prélevées par le MIT ; la répartition par espèce et les prix moyens mensuels ont été estimés à partir d'enquêtes du Service de la Pêche ; les prix des mois de janvier et juin ont été déterminés en faisant la moyenne des 2 mois qui l'encadrent ; les prix moyens annuels ont été pris égaux à la moyenne des prix mensuels. On peut constater une hausse générale des prix moyens au MIT par rapport à 2001, signe d'un déficit global des produits sur le marché local qui peut s'expliquer tant par la concurrence à l'export que par le développement du marché intérieur. En effet, si l'on prend en compte toute la production professionnelle commerciale, le marché local aurait progressé globalement d'environ 140 tonnes ; les marchés municipaux et le MIT ne sont donc plus des indicateurs fiables des quantités commercialisées localement puisqu'ils ne traduisent pas la réalité des tendances du marché intérieur.



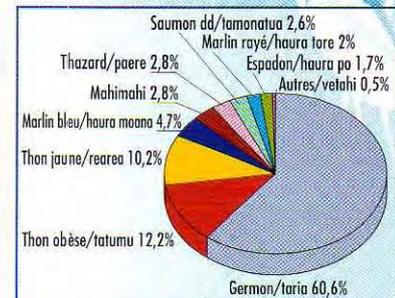
Ventilation pondérale des exports par type de produit (source Douane)



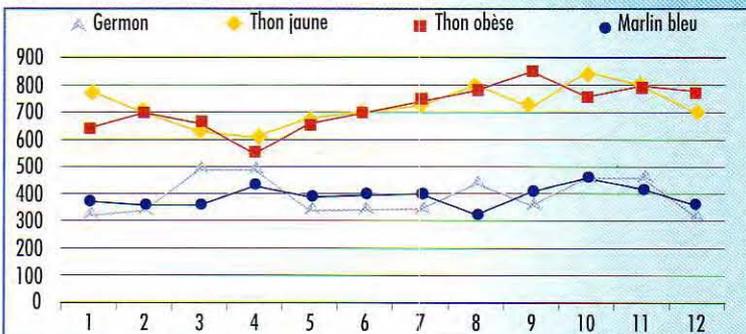
Ventilation des exports en valeur par destination (source Douane)



Répartition des quantités exportées par espèce (source SDR)



Ventilation pondérale du poisson commercialisé au MIT



Prix mensuels relevés au MIT pour les 4 produits principaux

18% toparā'a te faito o te mau ha'aponora'a e 17% te faufa'a ia fa'au hia i te matahiti 2001. Te i'a ha'apa'arihia tei topa rahi are'a te i'a ha'ato'eto'e, ua nu'u ia te faito 17%. E hau rahi to te fenua Marite i ni'a i te matete 58%, te fenua Farani to muri mai 34%. Ua topa ato'a te faito ho'o o te i'a i roto i ta tatou mau matete. Teie ra, ua nu'u te faufa'a ho'ohia i nia i te faito 140 tane ia au i te matahiti 2001, o tei fa'aite mai te maura'a e tetahi mara'ara'a o te moni ho'o ia au i te matahiti 2001.

LA PÊCHE COTIÈRE



ARCHIPEL TUHAA	ILES MOTU	NAVIRES POTI	JOURS PÊCHE MAHANA TAUTAI	TONNAGE TOTAL TANE	BONITE 'AUHOPU	MAHIMAHİ	THON JAUNE RE'ARE'A	GERMON TARI'A	MARLINS HAURA	THAZARD PAERE	MARARA	POISSONS RÉCIFEAUX I'A ROTO	PARU	DIVERS 'E'E	%
MARQUISES	6	10	956	82,6	10,3	0,7	38,9	0,0	0,2	7,6	0,0	8,7	11,0	5,2	5,2%
TUAMOTU GAMBİER	7	16	1 278	97,1	28,4	42,1	17,7	0,6	2,4	1,5	0,0	0,4	3,8	0,2	6,1%
ILES SOUS LE VENT	5	53	6 082	342,0	130,1	75,9	57,7	17,5	46,7	6,2	0,4	3,3	3,3	0,9	21,5%
ILES DU VENT	2	148	17 428	1 015,4	344,7	269,5	187,9	80,4	43,2	11,1	38,6	24,9	3,5	11,6	63,9%
AUSTRALES	2	10	1 286	52,8	1,9	7,5	5,2	0,1	1,3	20,0	9,7	3,1	3,8	0,2	3,3%
TOTAL	22	237	27 030	1 589,9	515,4	395,7	307,4	98,6	93,8	46,4	48,7	40,4	25,4	18,1	
%					32%	25%	19%	6%	6%	3%	3%	3%	2%	1%	

LES POTI MARARA

Flotille

A fin 2002, 467 licences de poti marara ont été délivrées par la commission consultative de la pêche hautitière dont 331 pour des bateaux en état de naviguer et 136 pour des projets de construction. La flotte recensée comme active, avec 237 unités, a diminué de 12 unités par rapport à 2001, soit une baisse d'environ 5%. Elle est basée à 85% dans l'archipel de la Société dont 62% pour les Iles du Vent. Le type dominant est le poti marara inbord diesel qui comprend 197 unités (83%), suivi du hors-bord essence (31 unités) et très loin, du hors-bord diesel en voie de disparition avec 9 unités.

Effort de pêche

La moyenne s'établit à 114 jours de pêche par navire pour l'ensemble de la Polynésie française. L'archipel des Australes affiche la meilleure moyenne avec près de 129 jours, suivi des Iles du Vent et des Iles sous le Vent (118 et 115 jours respectivement), puis les Marquises (96 jours) et enfin les Tuamotu-Gambier (80 jours).

Production

Avec 1.590 tonnes, les poti marara ont pratiquement atteint le niveau record de 2001 (-2%). Les 3 grands pôles de production sont toujours assurés par la bonite (515 t/32%), le mahimahi (396 t/25 %) et le thon jaune (307 t/19%) formant ensemble 77% des prises totales. Viennent ensuite le germon et les marlins de l'ordre de 100 tonnes puis le thazard, les marara et les poissons récifaux autour de 45 tonnes et enfin les parus et les divers de l'ordre de 20 tonnes. Parmi les divers, on peut signaler 10 tonnes de petits pélagiques (orare, aavere, etc.), 3 tonnes de langouste et 1,5 tonne de thon obèse. L'analyse de la production donne des résultats très différents en fonction de l'archipel. On peut discerner un premier groupe constitué des Iles du Vent, des ISLV et des Tuamotu-Gambier pour lesquels les 3 productions dominantes constituées par la bonite, le mahimahi et le thon jaune forment plus de 75% des prises. Les Marquises forment un second groupe avec une nette domination du thon jaune qui forme 41% de la production totale, très peu de mahimahi (moins de 1%) et des compartiments à peu près égaux de l'ordre de 10% pour les parus, bonite, thazard et poissons récifaux. Les Australes forment un troisième groupe avec une forte dominance du thazard (38%) suivi du marara (18%) et de la bonite (14%). L'importance relative du germon (6%) dans l'archipel de la Société s'explique par l'existence d'un parc de DCP. Ces différences sont illustrées sur le graphique suivant qui donnent la répartition relative de chaque espèce dans chaque archipel, avec les tonnages pour les principaux groupes. Ces différences inter-archipels traduisent bien sûr l'existence de ressources différentes dans nos différents archipels mais aussi des affinités différentes des diverses populations par rapport à certaines espèces.

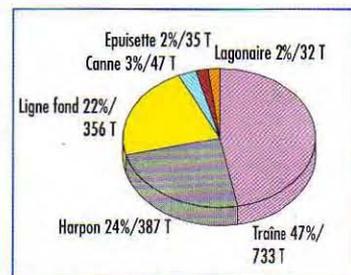
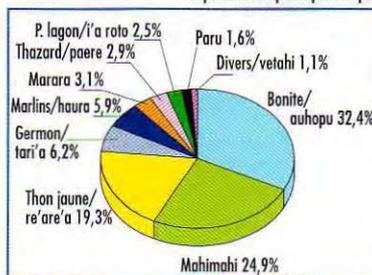
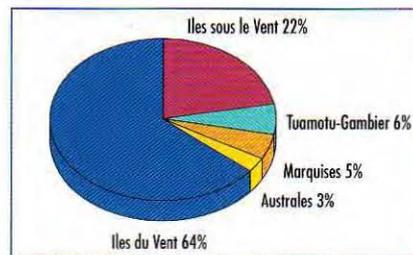
Techniques

Le poti marara est le bateau de pêche polyvalent par excellence puisqu'il exploite aussi bien les pêcheries océaniques que lagonaires, les pêcheries de surface comme de profondeur et démersales. Trois techniques dominent nettement, représentant 93% de la production totale :

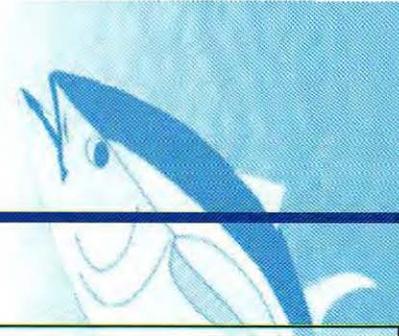
la traîne, le harpon et la ligne de fond. A l'exception des Tuamotu-Gambier, la technique de la traîne apporte invariablement la majeure partie de la production (48%), avec un minimum de 31% aux Tuamotu-Gambier et un maximum de 59% aux Australes et 58% au ISLV. Cette technique s'adresse surtout à la bonite, aux thons, au thazard et aux marlins. En seconde position, on trouve le harpon qui recueille 24% des prises, essentiellement du mahimahi ; cette technique est la plus développée aux Tuamotu-Gambier avec 50% des prises ; elle arrive en seconde position dans l'archipel de la Société, mais est par contre très peu utilisée aux Australes et encore moins aux Marquises. La ligne de fond enfin contribue à 22% des prises ; elle arrive au 3^{ème} rang dans tous les archipels, à l'exception des Marquises où elle est particulièrement développée avec 42% des prises (2^{ème} rang). Les prises ciblées sont par ordre décroissant le thon jaune, le germon et les parus. On peut enfin signaler l'importance relative de la pêcherie de marara aux Australes (Rurutu) utilisant l'épuisette et portant cette technique au second rang dans cet archipel.

Rendements

Le rendement moyen s'établit à 59 kg/jour pêche avec un maximum pour les Marquises (86 kg) et un minimum pour les Australes (41 kg), soit une baisse de 8% par rapport à 2001. La moyenne annuelle par navire est d'environ 6,7 tonnes avec un pic aux Marquises avec 8,3 tonnes et un minimum aux Australes avec 5,3 tonnes.



1.590 tane i'a tei roa'a mai i na poti marara e 237 : 515 tane 'auhupu, 396 tane mahimahi e 307 tane 'a'ahi re'are'a. Te reira ta'amotu e tana huru rava'ai : i te mau ta'amotu Ni'amatai, Raromatai e Tuamotu e Ma'areva ma, ho'e a huru tautai, te tautai puto, te auri patia e te hi hohonu ; i te fenua Matuaita ma, tei ni'a roa te 'a'ahi re'are'a e i Tuhua'apae, te paere te mea rava'ai roa hia. Na roto i te ha'amaura'ahia te poito 'a'ahi i te area Ni'amatai e Raromatai i u'ana ai te 'a'ahi tari'a. Ua u'ana te tautai marara i te fenua Rurutu.



ARCHIPEL TUHAA	ILES MOTU	NAVIRES POTI	JOURS PÊCHE MAHANA TAUTAI	TONNAGE TOTAL KILO TA'ATO'A	BONITE 'AUHOPU	THON JAUNE RE'ARE'A	MAHIMAHI	MARLINS HAURA	THAZARD PAERE	GERMON TARI'A	POISSONS RÉCIFEAUX I'A ROTO	PARU	DIVERS 'E'E	%
MARQUISES	2	3	348	40,1	1,7	16,6	0,3	0,1	7,6	0,0	5,2	2,3	6,4	5,6%
TUAMOTU-GAMBIER	5	8	591	76,9	47,4	16,5	4,9	0,7	4,6	0,6	1,0	0,4	0,8	10,8%
ILES SOUS LE VENT	5	15	1 546	172,9	111,9	39,3	5,8	8,1	1,1	6,1	0,0	0,4	0,1	24,3%
ILES DU VENT	2	29	3 010	421,5	351,7	26,6	25,5	11,7	4,0	0,6	0,1	1,4	0,0	59,2%
TOTAL	14	55	5 495	711,4	512,7	98,9	36,5	20,6	17,3	7,3	6,3	4,5	7,3	
%					72%	14%	5%	3%	2%	1%	1%	1%	1%	

LES BONITIERS

Flottille

La flottille active en 2002 avec 55 unités a diminué de 5 unités par rapport à 2001. Sont intégrés dans la flottille des bonitiers 3 vedettes de pêche dont les caractéristiques les rapprochent plus des bonitiers que des poti marara (taille, puissance, âge, motorisation). Comme les poti marara, la flottille est basée à 80% dans l'archipel de la Société dont 53% pour les Iles du Vent ; il n'y a pas de bonitier aux Australes.

Effort de pêche

La moyenne s'établit à 100 jours de pêche par navire pour l'ensemble de la PF. Les 3 bonitiers des Marquises ont la meilleure moyenne avec 116 jours de pêche et les Tuamotu Gambier la plus faible avec 74 jours de pêche.

Production

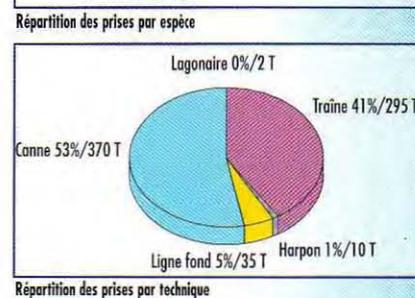
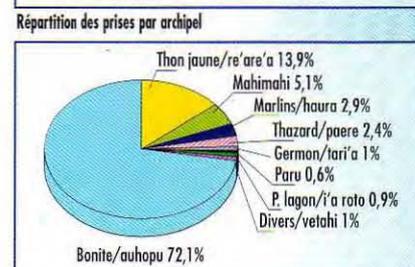
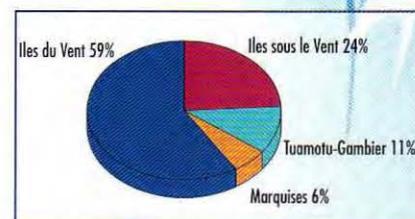
La production a atteint 711 tonnes, soit une baisse de 20% par rapport à 2001 qui avait bénéficié d'exceptionnelles dispositions pour la bonite. Globalement, le bonitier mérite toujours son appellation dans la mesure où la bonite représente 72% des prises, suivie du thon jaune (14%) et du mahimahi (5%). Les 9% restants sont composés par ordre décroissant des marlins, thazard, germon, poissons lagonaires, paru, petits pélagiques et langoustes. A l'instar des poti marara, la production est assez variable en fonction des archipels. Le premier groupe constitué par les archipels de la Société et des Tuamotu-Gambier ont des caractéristiques similaires avec une proportion de bonite dépassant 60%, culminant aux Iles du vent avec 83% ; le thon jaune vient en seconde position. Le 2^{ème} groupe est formé par les Marquises où la proportion de bonite est très faible (4%) et dont les espèces dominantes sont constituées par le thon jaune (41%), le thazard (19%) et les poissons récifaux (13%).

Techniques

Les techniques de la canne et de la traîne représentent respectivement 54% et 40% des prises, suivies de très loin par la ligne de fond (5%). Si on analyse les données par archipel, on obtient des variations assez importantes. Un premier groupe constitué par l'archipel de la Société est caractérisé par la prédominance de la technique de la canne (> 55%), suivie de la technique de la traîne (> 25%) ; les ISLV se distinguent des IDV par une importance relative de la pêche des thons à la ligne de fond (11%) expliquant les tonnages relativement importants de germon et thon jaune. Un second groupe est représenté par les Tuamotu-Gambier où au contraire la technique de la traîne est dominante (62%) suivie de la canne (34%). Le 3^{ème} groupe est formé par les Marquises avec les techniques de la ligne de fond et de la traîne culminant chacun à 45% et seulement 7% pour la canne. Dans ce dernier groupe, la ligne de fond exploite bien sûr le thon jaune, mais aussi les paru, les poissons récifaux et les petits pélagiques tandis que la traîne fournit surtout du thon jaune, du thazard et de la bonite.

Rendements

Le rendement moyen s'établit à 129 kg/jour pêche avec un maximum pour les Iles du Vent (140 kg) et un minimum pour les Iles sous le Vent (112 kg), soit une baisse de 24% par rapport à 2001. La moyenne annuelle par navire est d'environ 13 tonnes avec un pic aux Iles du Vent avec 14,5 tonnes et un minimum aux Tuamotu-Gambier avec 9,6 tonnes. Ces chiffres confirment la meilleure utilisation de cette catégorie de navire aux Iles du Vent par rapport aux îles plus éloignées qui s'explique principalement par l'existence d'un marché important pour la bonite.



55 poti auhoppu i tapa'ohia i te matahiti 2002, e 80% te ta'amu nei i Ni'amatai e Raromatai. Ua roa'a hia 711 tane i'a, 72 % e 'auhoppu, 14 % 'a'ahi re'are'a e 5 % mahimahi. Mai te mau poti marara, ua 'aifaito te rahira'a i'a i Ni'amatai, Raromatai e Tuamotu e Ma'areva, tera ra te 'auhoppu tei hau ae i nia i te faito 60%. Are'a i te fenua Matuaita ma, te 'a'ahi re'are'a tei hau ae i nia i te faito 41% o te ta'ato'ara'a, ape'ehia e te paere e te i'a a'au. I Ni'amatai e Raromatai, te tautai 'a'ira o tei niro ei rave'a matamua, to muri mai te puto ; i te Tuamotu te puto te rave'a matamua, to muri mai te 'a'ira. I te hope'a, i Matuaita ma, 45% o te faul'a e roa'a tata'itahi nei i te hi raro e te puto.

LA PÊCHE HAUTURIÈRE



La pêche hauturière correspond à la pêche palangrière.

Flottille

La flotte active s'est établie à 54 unités en 2002. Malgré les 6 nouvelles unités mises en activité en 2002 (3 unités de 15 m, 2 unités de 21 m et 1 bonitier palangrier), l'arrêt d'activité de 9 navires qui avaient été actifs en 2001 (4 thoniers de pêche fraîche et 5 bonitiers palangriers) explique le déficit de 3 unités par rapport à 2001. Par ailleurs, en cours d'année, 3 thoniers congélateurs ont quitté définitivement la pêcherie et 2 thoniers de pêche fraîche ont fait naufrage. Les figures du bas illustrent la composition et la répartition de la flotte.

Effort de pêche

Les palangriers ont mouillé environ 14 millions d'hameçons en 2002, soit une très légère augmentation de 1% par rapport à 2001. Les thoniers congélateurs et les thoniers de pêche fraîche ont déployé pratiquement le même effort de pêche, avec un léger avantage aux premiers. Si l'on se base sur les données existant dans la base du service de la Pêche, les principales zones de pêche sont par ordre décroissant les Tuamotu (74%), la société (24%) et très loin les Marquises, Australes et Gambier qui forment les 2% restants. La carte de la page suivante illustre bien la concentration de l'effort de pêche déployé dans une aire en forme de croissant d'environ 1 million km², à comparer aux 5 millions de km² de notre ZEE. Par ailleurs, on estime l'effort de pêche à l'extérieur de la ZEE à environ 1% du total.

Production

La production a atteint 7.401 tonnes en 2002, en légère baisse de 5% par rapport à 2001. Il faut distinguer les prises commerciales des prises non commerciales. Les prises commerciales sont constituées des thons, poissons à rostre, thazard, mahimahi, saumon des dieux, papio et requin mako ; à raison de 6.615 tonnes, elles représentent 89% des prises totales. Les prises non commerciales complètent la production (786 t) et comportent 2 catégories : tout d'abord les espèces habituellement non commercialisées mais malgré tout consommées (bonite, lancier, voilier, uravena, mana, tatia, etc.) et enfin les rejets qui sont les prises rejetées directement en mer du fait de leur faible qualité de chair (requins, raies, poisson lancette, poisson-tête, etc.) ; les requins représentent 2/3 de l'ensemble des prises non commerciales.

Le germon avec 4.557 tonnes a progressé de 7% par rapport à 2001 et domine très largement la production totale (62%) ; il est suivi du thon obèse (649 t/9%) qui, malgré une baisse de 13% par rapport à 2001, dépasse pour la première fois le thon jaune, lequel a chuté de près de 48%. C'est cette baisse de 460 tonnes de thon jaune qui explique principalement la baisse générale de production. Autre baisse significative, celle des requins avec près de 25%. Les stratégies de pêche opérées par les différentes catégories de thoniers expliquent certaines différences dans la composition des prises. Ainsi, les thoniers congélateurs et mixtes, qui ciblent le germon obtiennent les meilleures proportions avec respectivement 65% et 73% des prises. En revanche, les thoniers de pêche fraîche qui recherchent aussi des prises à valeur commerciale plus élevées obtiennent des meilleurs résultats que les précédentes catégories pour le thon obèse, le thon jaune et le mahimahi ; pour les thons, cela pourrait provenir de la mise en œuvre d'une stratégie de pêche plus en profondeur, étayée par leurs meilleurs résultats globaux pour les espèces reconnues profondes telles que le saumon des dieux et le papio ; pour le mahimahi, c'est probablement la zone de pêche qui l'explique car les zones au Nord du parallèle 15°S sont moins favorables à cette espèce.

Rendements

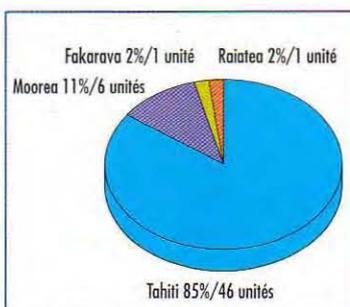
Le rendement moyen s'établit à 53 kg/100 hameçons en 2002, soit une baisse de 6% par rapport à 2001. Cette baisse de rendement explique la baisse de 5% de la production, compensée à raison de 1% par le léger accroissement de l'effort de pêche. Les rendements se sont améliorés pour le germon, le thazard et le mahimahi, mais ont baissé pour toutes les autres espèces commerciales majeures ; la chute la plus notable

étant celle du thon jaune qui est passée de 7 kg/100 hameçons à 3,6 kg/100 hameçons, soit une baisse de près de 50%.

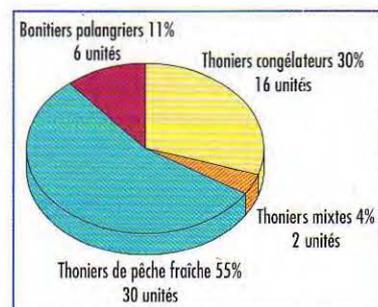
Par rapport à la catégorie de palangrier, les rendements s'échelonnent entre le minimum de 37 kg/100 hameçons des bonitiers palangriers et le maximum de 58 kg/100 hameçons des thoniers mixtes. Si le rendement global des thoniers de pêche fraîche a peu baissé (-2,5%), celui des thoniers congélateurs a été plus conséquent (-13%) et devient inférieur à celui des thoniers de pêche fraîche. Le moins bon résultat des thoniers congélateurs provient d'une assez grande disparité entre ses différentes unités, abaissant leur moyenne générale.

PRODUCTION DE LA PÊCHE HAUTURIÈRE

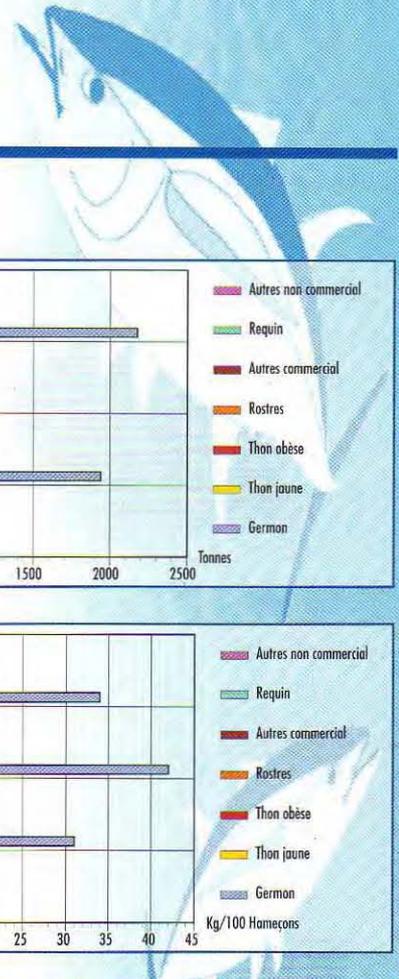
	Bonitiers palangriers	Thoniers pêche fraîche	Thoniers mixtes	Thoniers congélateurs	Total	% nominal
Unités/Rahira'a pahi	6	30	2	16	51	
Marées/Rahira'a toutairo'a	128	776	27	125	1 053	
Jours de mer/Mahana revara'a	541	5 606	470	3 216	9 830	
Jours de pêche/Mahana rava'ai	425	3 484	358	2 440	6 704	
Hameçons/Matau (milliers)	277	6 302	921	6 464	13 965	
Prises commerciales						
Germon/Tari'a	53,4	1 939,8	389,2	2 174,7	4 557	62%
Thon obèse/Tatumu	7,5	355,9	26,8	259,1	649	9%
Thon jaune/Re'ore'a	9,1	262,8	26,0	208,6	507	7%
Marlin bleu/Haura moana	5,5	113,9	17,2	118,2	255	3%
Thazard/Paere	2,5	87,2	11,7	66,5	168	2%
Saumon dd/Tamonatua	3,5	91,8	7,9	37,2	140	2%
Mahimahi	5,2	73,1	11,4	27,8	118	2%
Marlin rayé/Haura tore	1,2	49,0	4,6	36,1	91	1,2%
Espadon/Haura pa	0,8	32,7	3,2	33,7	70	1,0%
Requin mako/Ma'o'a'ahi	0,7	22,7	1,8	15,2	40	0,5%
Papio	0,4	10,1	0,9	6,6	18	0,2%
Marlin noir/Haura pererou etaeta	0,0	1,6	0,0	0,1	2	0,02%
Total commercial/Topiho'a	90	3 041	501	2 984	6 615	89%
Prises non commerciales						
Requins/Ma'o	9,2	288,6	20,3	207,1	525	7%
Bonite/Auhopu	0,6	18,5	3,7	69,4	92	1,2%
Uravena	1,3	28,7	4,9	53,0	88	1,2%
Lancier/Haura paere	1,0	20,8	2,1	28,0	52	0,7%
Voilier/Haurepe	0,2	8,5	0,8	13,7	23	0,3%
Autres/Vetahi	0,2	3,4	0,6	1,9	6	0,1%
Total non commercial/Topiho'a ore	12,5	368,5	32,4	373,1	787	11%
Total	102	3 409	533	3 357	7 401	
%	1%	46%	7%	45%		
rappel 2001						
	228	3 228	0	4 355	7 811	



Répartition géographique de la flottille hauturière



Composition de la flottille hauturière

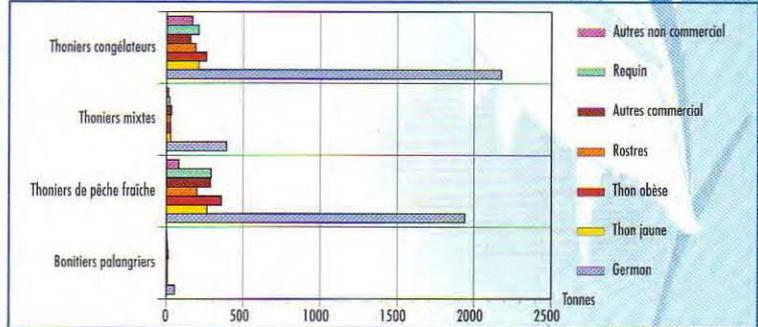


Principales caractéristiques de la flottille palangrière

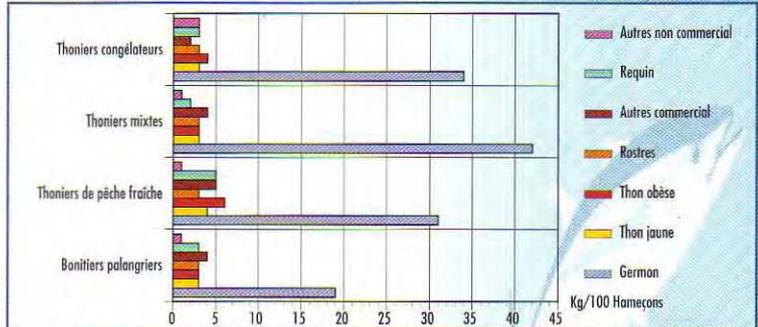
Type de palangrier	Bonitiers palangriers	Thoniers de pêche fraîche	Thoniers mixtes	Thoniers congélateurs	Total
Unités actives	6	30	2	16	54
Marées / unité	21	26	14	8	20
Jours de mer / unité	90	187	235	201	182
Jours de pêche / unité	71	116	179	153	124
Hameçons (milliers) / unité	46	210	461	404	259
Tonnage nominal¹	102	3 409	533	3 357	7 401
Tonnage commercial ²	90	3 040	501	2 984	6 615
Tonnage débarqué ³	81	2 741	451	2 679	5 952
Rendement nominal⁴	37	54	58	52	53

rappel 2001					
Unités actives	10	31	0	16	57
Tonnage nominal ¹	228	3 228	0	4 355	7811
Rendement nominal ⁴	37	56	-	60	57

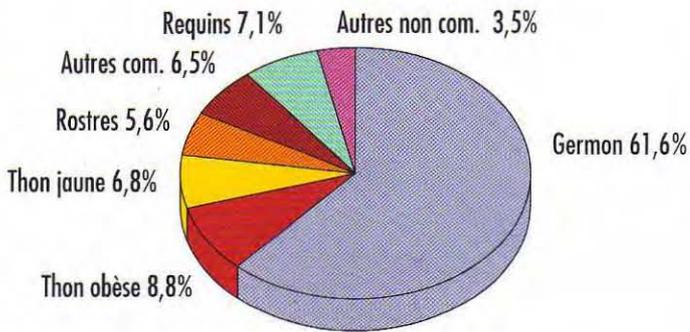
- 1 : Poids vifs de la totalité des prises (tonnes)
- 2 : Poids vifs des prises commerciales uniquement (tonnes)
- 3 : Poids des prises commerciales débarquées en équivalent poisson frais (tonnes)
- 4 : kg nominal pour 100 hameçons posés



Répartition des prises par catégorie de palangriers



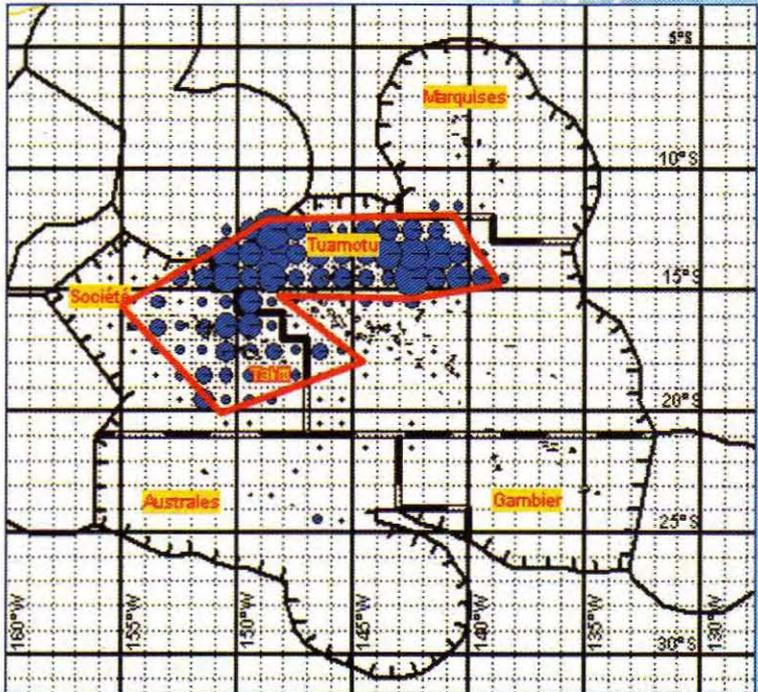
Distribution des rendements par catégorie de palangriers



Composition des prises



Le thon jaune a connu une baisse spectaculaire en 2002



Zones de pêche exploitées par les palangriers

I nia i na 54 pahī tautai matau ha'apainu tei rava'ai i te matahiti 2002, te vai nei 6 poti 'auhopu tautai matau ha'apainu, 30 pahī rava'ai i'a ha'ato'eto'e, 2 pahī rava'ai i'a haato'eto'e e ha'apa'ari, e 16 pahī rava'ai i'a ha'apa'ari. 46 pahī e tutau nei i Tahiti, 6 i Moorea, 1 i Raiatea e 1 i Fakarava. Ua rae'ahia 7.401 tane, 62 % te 'a'ahi tari'a, 9% 'a'ahi tatumu, 7% 'a'ahi re'are'a e te ma'o e 6% o te ha'ura ia. Te area Tuamotu ma tei rava'ai rahi hia (74%) e te Totaiete (24%). Ia fa'auu hia i te matahiti 2001, ua topa te ta'ato'ara'a o te faufa'a i te faito 6 %, te tumu ato'a ia i topa ai te mau hotu (5%) ia fa'auu hia i to te matahiti 2001. Na roto i te topara'a te faito o te 'a'ahi re'are'a (-48%) i topa ai te ta'ato'ara'a te faito o te i'a, no te 'a'ahi tari'a, ua 'itehia te faito maitai e te reira na roto i te ha'ara'a a te mau pahī tai'a ha'ato'eto'e e ha'apa'ari.

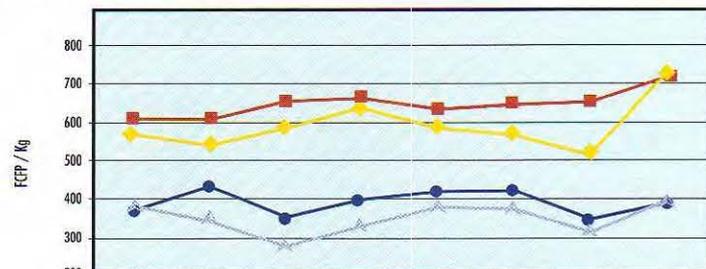
LA DERNIÈRE DÉCADE

La flotte professionnelle active a enregistré un pic à 400 unités en 2000 mais connaît une baisse depuis, qui s'explique principalement par la diminution des effectifs de la flottille côtière ; l'apport des nouveaux pêcheurs n'arrive pas à compenser les départs de pêcheurs vers d'autres types d'activité. Les causes de cette désaffection sont diverses : problèmes techniques (mécaniques), commerciaux (concurrence, évolution de la demande), de ressources (aux Iles du Vent notamment) ou humaines (changement de résidence, saturation physique, etc.).

La production décennale professionnelle a progressé régulièrement, passant de 3.800 tonnes en 1993 à 10.300 tonnes en 2001 et connaît son premier infléchissement en 2002. Malgré cette baisse de 6% par rapport à 2001, on peut considérer que la flotte a malgré tout réussi à maintenir un niveau de production équivalent alors que les conditions environnementales ont été défavorables pour la pêche côtière et très défavorables pour la pêche palangrière.

Depuis 1997, les exportations évoluent proportionnellement à la production. En 2002, le déficit de production de 259 tonnes de la pêche hauturière (prises commerciales) et de 205 tonnes de la pêche côtière s'est traduit par une baisse de 605 tonnes équivalent poisson entier à l'export ; on en déduit un accroissement du marché local de l'ordre de 140 tonnes entre 2001 et 2002.

Les prix moyens des 4 principaux produits commercialisés au MIT se sont tous relevés en 2002. C'est notamment le cas du germon qui a frôlé la barre de 400 FCP ; pour les thons à chair rouge, l'augmentation a été encore plus nette avec un prix moyen équivalent autour de 700 FCP. La flambée des cours du « thon rouge » sur le marché local est en accord avec la baisse de la production, favorisée en cela par les exportations qui se sont bien maintenues.

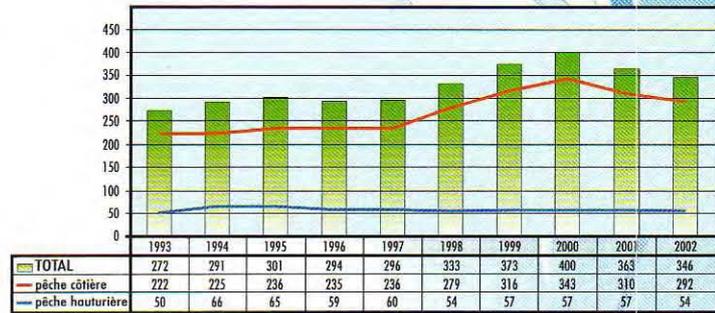


	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
■ Thon obèse	609	607	654	660	634	644	651	719
● Thon jeune	576	537	584	636	584	566	514	726
● Marlin bleu	371	433	353	398	419	422	347	390
▲ Germon	382	342	276	329	378	375	314	392

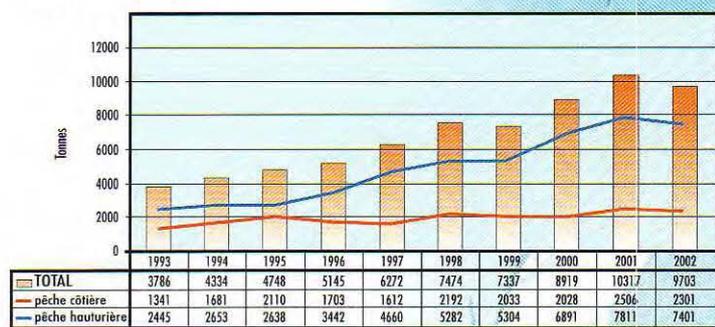
Evolution des prix des 4 principaux produits commercialisés au MIT



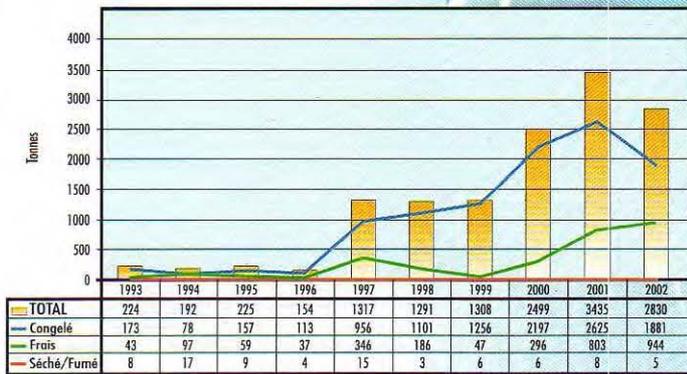
Le germon est le fleuron de notre production et des exports



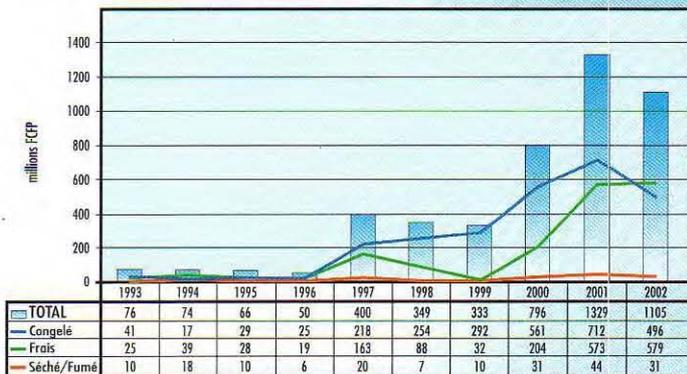
Evolution de la flottille active depuis 1993



Evolution de la production depuis 1993



Evolution des exportations (tonnes équivalent poisson entier) de 1993 à 2002



Evolution des exportations en valeur de 1993 à 2002

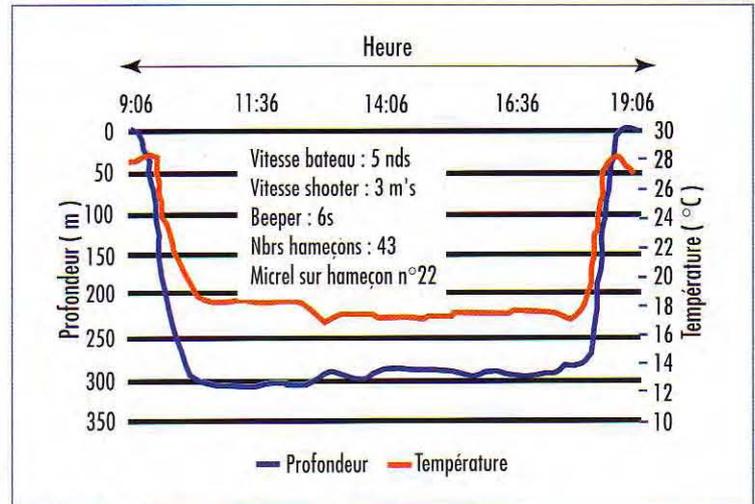
Te uta nei Porinetia te hau o tana mau hotu moana i rapae è atu e te reira mai te matahiti 1997. Na roto i te topara'a te faito o te rava'ai i te matahiti 2002, ua topa ato'a ia te ha'aponora'a i'a i rapae, are'a ra i te fenua nei, ua nu'u te t matete ho'ora'a i mua ; te tumu ia te moni ia pa'uma ai i nia i te matahiti 2002, ia hi'ohia i te matahiti 2001.

LE PROGRAMME « OBSERVATEURS »

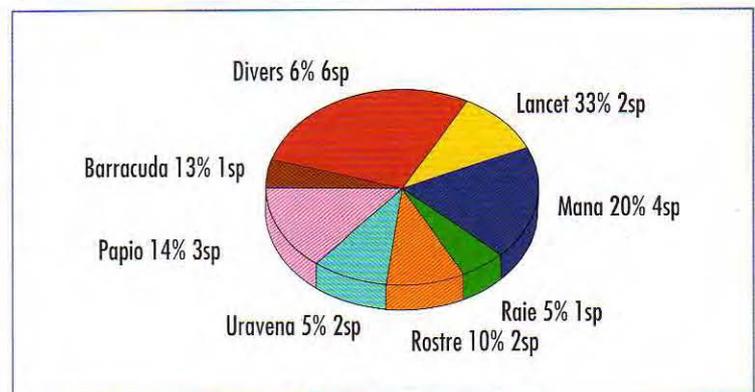
La pêche palangrière locale cible les thons ; cela se retrouve dans les résultats des captures où ils représentent environ 3/4 du poids des prises totales. Néanmoins, dans la mesure où les hameçons appâtés sont mouillés en milieu pélagique dans une gamme de profondeurs allant de la surface à 500 m, tous les poissons carnivores évoluant dans ce volume peuvent être capturés en mordant aux hameçons. Pour connaître l'activité des palangriers et pouvoir gérer la ressource, le Service de la Pêche demande par ailleurs à tous les palangriers de remplir un journal de pêche afin d'y inscrire les données les plus importantes concernant le lieu, la période, l'effort de pêche, la stratégie de pêche, la météo et bien sûr les captures. En matière de captures, le pêcheur n'y reporte généralement que celles qu'il pourra commercialiser ; les captures non commerciales sont alors largement sous-évaluées. C'est pour répondre notamment à ce problème que le Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SCP) a initié un programme scientifique et technique d'accompagnement au développement de la pêche hauturière des espèces pélagiques de Polynésie française, appelé "Programme régional de développement de la pêche océanique et côtière" (ProcFish). Ce programme est piloté par la section "observateurs embarqués" et mené en collaboration scientifique étroite avec le Service de la pêche pour une durée de 3 ans. Concrètement, 2 observateurs embarquent régulièrement à bord des palangriers pour récupérer un maximum d'informations sur les prises et en profitent pour établir le profil de la stratégie de pêche des thoniers grâce à des enregistreurs de profondeur (micrels). Les données recueillies sur les captures sont très détaillées : détermination exacte de l'espèce, longueur, sexe, stade sexuel, contenus des estomacs, etc. Par ailleurs, des prélèvements particuliers peuvent être effectués sur certains spécimens (gonades¹, contenus des estomacs, otolithes², etc.). Les informations collectées par les observateurs sur les prises permettront de mieux connaître les captures réelles des palangriers ; les prélèvements d'échantillons aideront à déterminer la croissance, l'alimentation, les cycles de reproduction des diverses espèces ; les enregistrements des micrels aideront les pêcheurs à exécuter la tactique de pêche sélectionnée par eux en fonction des espèces ciblées et des conditions hydrologiques.

Entre octobre 2002 et avril 2003, 18 thoniers, en majorité des thoniers de pêche fraîche, ont reçu les observateurs à leur bord pour un total de 207 jours de mer et 308.000 hameçons posés. Les prises totales ont consisté en 6.356 poissons correspondant à 131 tonnes et à 41 espèces différentes. Parmi ces 41 espèces, seulement 15 espèces sont habituellement commercialisées par les palangriers et 26 espèces sont considérées « non-commerciales », soit les 2/3 des espèces totales. Les données des observateurs sont particulièrement utiles pour estimer l'importance des prises qui sont habituellement mal reportées dans les journaux de pêche : on rajoutera donc aux 26 espèces non-commerciales, les 3 espèces de papio et les 2 espèces de requin mako. L'ensemble de ces prises accessoires comprend alors 1.007 individus (16%) pour un poids estimatif de 19 tonnes (15%). Avec 276 individus, les 9 espèces de requins forment 27% du nombre des prises accessoires mais 80% en poids ; le requin bleu et le parata représentent 83% des effectifs de requins ; on peut noter la présence d'un spécimen de grand requin blanc, très rare dans nos prises. La bonite³ vient en seconde position avec 204 individus / 1.408 kg, soit respectivement 20% et 7%. Le reliquat des prises accessoires est reporté sur le graphique de droite où les 21 espèces ont été regroupées par famille. D'autres espèces encore sont capturées par la palangre à thons mais elles sont rares ou alors dépendent de cycles naturels mal compris actuellement ; c'est par exemple le cas du poisson-tête (vaha muhu / Ranzania laevis), capturé certaines années en grandes quantités.

Dans le registre de l'assistance aux pêcheurs, le graphique du haut est un exemple du profil pris par la palangre, et donc les hameçons, entre le filage et le virage de la ligne ; cette portion de la palangre a chuté rapidement à 300 m de profondeur puis s'y est maintenue jusqu'au virage. Concrètement, lorsque le pêcheur voudra dans le futur caler ses hameçons à 300 m de profondeur, il reproduira les mêmes conditions de pose de sa ligne que lors de cette pêche en terme de vitesse du navire, vitesse de déroulement du nylon, nombre d'hameçons entre les bouées et distance entre les hameçons. Si le pêcheur a profité de l'embarquement de l'observateur pour varier les conditions de pose de la palangre, il disposera alors d'une panoplie de « recettes » pour qu'un maximum d'hameçons aille à la profondeur qu'il aura décidé.



Exemple de profil pris par un élément de palangre



Répartition des prises accessoires en nombre d'individus hors requins et bonite

LA RECETTE : CARPACCIO DE THON

Ingrédients :

- thon blanc ou thon rouge selon les goûts
- chou, gingembre, oignon vert, câpres
- huile d'olive, vinaigre blanc, poivre à steak, sel

Préparation :

Découper finement le chou et le disposer dans le fond d'un plat. Émincer le thon et le disposer sur le lit de chou puis le saler et le poivrer. Verser un petit filet de vinaigre. Hacher le gingembre, le mélanger dans un récipient avec l'huile d'olive et les câpres puis napper généreusement le poisson. Terminer en parsemant le tout d'oignon vert émincé. Bon appétit ! Remerciements à Simplicio L. pour la recette.

Mai te ava'e atopa 2002, te tu'uhia nei i nia i te mau pahi rava'ai no te fenua nei, te mau ta'ata hi'opo'a no te tapa'ora'a mai te mau rahira'a i'a e ro'a'a mai nei i teie mau pahi, e te mau hi'ora'a i te huru, te fa'ananohia'a o ta ratou tautai. Oia mau, aita te mau ta'ata tautai e tapa'o pauroa i ta ratou mau i'a e ro'a'a mai nei, ma'otira te mau i'a ana'e e ô atu i roto i te ho'ora'a. Te mau i'a e ore e ô atu i roto i te ho'ora'a, e ro'a'a nei ia i te hoe faito 15 % o te kiro i te rahira'a o te i'a e tai'ahia ra. E 80 % e ma'o ana'e, e 7 % e 'auhupu ia. Te toea o te mau i'a e ro'a'a mai nei, e piti ahuru i'a huru rau. Teie tapura 'ohipa, ua fa'ananohia mai e te Pû 'ohipa a te Tomite Amui no Patitifa, no te hoe maorora'a e toru matahiti.



1- Gonade : organe génital / 2- Otolithe : os de l'oreille interne / 3- la bonite ainsi que les marlins « voilier » et « lancier » pêchés à la palangre ne sont habituellement pas commercialisés.